

Fiche de données de sécurité
selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol**Code du produit:** 1611**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Secteur d'utilisation**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Emploi de la substance / de la préparation Couche**Utilisations déconseillées** Consulter le fabricant.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

The L.S. Starrett Company

121 Crescent St.

Athol, MA 01331

(978) 249-3551

Service chargé des renseignements: Service de la Sécurité des Produits**1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

ChemTel Inc.

+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)

+1 (813)248-0585 (International)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Muta. 1B H340 Peut induire des anomalies génétiques.

Carc. 1B H350 Peut provoquer le cancer.

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT SE 2 H371 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

Indications complémentaires:

Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

Le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité est inconnue.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 1)

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

gaz de pétrole liquéfiés adoucis

méthanol

toluène

acétate de n-butyle

solvant naphta aliphatique léger (pétrole)

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H371 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

· Indications complémentaires:

Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 2)

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Composants dangereux:

| | | |
|--|--|--------|
| CAS: 68476-86-8 EINECS: 270-705-8 Numéro index: 649-203-00-1 | gaz de pétrole liquéfiés adoucis ----- ⚠ Flam. Gas 1, H220 ⚠ Press. Gas C, H280 ⚠ Muta. 1B, H340; Carc. 1A, H350 | 25-40% |
| CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 | acétate de n-butyle ----- ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT SE 3, H336 | 10-20% |
| CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6 Numéro index: 603-001-00-X | méthanol ----- ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331 ⚠ STOT SE 1, H370 | 5-<10% |
| CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 | acétate d'éthyle ----- ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 | 5-<10% |
| CAS: 9004-70-0 Numéro CE: 603-037-0 | Nitrocellulose, colloided, granular ----- ⚠ Expl. 1.1, H201 | 5-<10% |
| CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 | propane-2-ol ----- ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 | 2,5-5% |
| CAS: 108-88-3 EINECS: 203-625-9 Numéro index: 601-021-00-3 | toluène ----- ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336 | 3-5% |
| CAS: 64742-89-8 EINECS: 265-192-2 Numéro index: 649-267-00-0 | solvant naphta aliphatique léger (pétrole) ----- ⚠ Muta. 1B, H340; Carc. 1B, H350; Asp. Tox. 1, H304 | 2,5-5% |
| CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 | acétone ----- ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 | 2,5-5% |

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

Pour les ingrédients listés, les pourcentages exacts sont considérés confidentiels et sont non divulgués

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

| |
|--|
| Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol |
|--|

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Amener les sujets à l'air frais.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

· Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Route d'exposition peu probable.

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Dyspnée

Toux

Etourdissement

Acidose

Perte des repères dans l'espace

Perte de connaissance

· Risques

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.

Aérosol extrêmement inflammable.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Mettre de la mousse en quantités plus importantes puisqu'elle sera en partie détruite par le produit.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Laisser évaporer.

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Eau chaude additionnée de produit nettoyant

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au rubrique 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

· Préventions des incendies et des explosions:

Aérosol extrêmement inflammable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 5)

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

123-86-4 acétate de n-butyle

| | |
|--------------|--|
| VME (France) | Valeur momentanée: 940 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm |
|--------------|--|

67-56-1 méthanol

| | |
|--------------|--|
| VME (France) | Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11) |
| IOELV (EU) | Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm Peau |

141-78-6 acétate d'éthyle

| | |
|--------------|---|
| VME (France) | Valeur à long terme: 1400 mg/m ³ , 400 ppm |
|--------------|---|

67-63-0 propane-2-ol

| | |
|--------------|--|
| VME (France) | Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm |
|--------------|--|

108-88-3 toluène

| | |
|--------------|--|
| VME (France) | Valeur momentanée: 384 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 76,8 mg/m ³ , 20 ppm R2, risque de pénétration percutanée |
|--------------|--|

67-64-1 acétone

| | |
|--------------|---|
| VME (France) | Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm |
| IOELV (EU) | Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 6)

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Limites de vapeurs organiques approuvées par NIOSH et équipées de filtres de poussières/vapeurs devrait être utilisée.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

· Protection du corps: Vêtement de protection étanche

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

Forme: Aérosol

Couleur: Bleu

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Point de fusion: Non déterminé.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 7)

| | |
|--|--|
| · Point d'ébullition: | Non applicable, s'agissant d'un aérosol. |
| · Point d'éclair | Aérosol extrêmement inflammable. Non applicable, s'agissant d'un aérosol. |
| · Inflammabilité (solide, gazeux): | Aérosol extrêmement inflammable. |
| · Température d'inflammation: | 370 °C |
| · Température de décomposition: | Non déterminé. |
| · Danger d'explosion: | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. |
| · Limites d'explosion: | |
| Inférieure: | 1,2 Vol % |
| Supérieure: | 7,5 Vol % |
| · Pression de vapeur à 20 °C: | 133 hPa |
| · Densité à 20 °C: | 0,89 g/cm ³ (Liquid Contents Only) |
| · Densité relative | Non déterminé. |
| · Densité de vapeur. | Non déterminé. |
| · Vitesse d'évaporation | >1 (n-Butyl Acetate = 1) |
| · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | Entièrement miscible |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Non déterminé. |
| · Viscosité: | |
| Dynamique: | Non déterminé. |
| Cinématique: | Non déterminé. |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Aérosol extrêmement inflammable.
En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.
Peut réagir vivement en présence d'un produit riche en oxygène (comburant). Danger d'explosion.
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Gaz nitreux

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

Possibilité de formation de petites quantités d'aldéhyde formique.

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

67-56-1 méthanol

| | | |
|----------|------|---------------------|
| Oral | LD50 | 5628 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | 15800 mg/kg (lapin) |

108-88-3 toluène

| | | |
|-------------|----------|---------------------|
| Oral | LD50 | 5000 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | 12124 mg/kg (lapin) |
| Inhalatoire | LC50/4 h | 5320 mg/l (souris) |

Effet primaire d'irritation:

- Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une légère irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë à chronique:

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

| | | |
|----------|--------------|---|
| 67-63-0 | propane-2-ol | 3 |
| 108-88-3 | toluène | 3 |

Voies d'exposition probables

Inhalation

Contact oculaire.

Contact cutané.

Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

Irritant pour les yeux.

- Toxicité par administration répétée** Danger d'effets irréversibles très graves.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 9)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Incinérer en conformément aux les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérées comme dangereuses sauf spécifié contraires.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **DOT, ADR, IMDG, IATA** UN1950
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT, IATA** AEROSOLS, inflammable

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 10)

· **ADR** 1950 AEROSOLS, FLAMMABLE
 · **IMDG** AEROSOLS, FLAMMABLE

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT (États-Unis)**



· **Classe** 2.1
 · **Étiquette** 2.1

· **ADR**



· **Classe** 2 5F Gaz.
 · **Étiquette** 2.1

· **IMDG, IATA**



· **Classe** 2.1
 · **Étiquette** 2.1

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **DOT, ADR, IMDG, IATA** N/A

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:** Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

· **Indice Kemler:** Attention: Gaz.
 23
 · **No EMS:** F-D,S-U

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**
 · **Code de restriction en tunnels** E

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Listes Cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

| | | |
|----------|--------------|---|
| 67-63-0 | propane-2-ol | 3 |
| 108-88-3 | toluène | 3 |

- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I méthanol**
- **Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **Prescriptions nationales:**

- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est listé.

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H201 Explosif; danger d'explosion en masse.
 H220 Gaz extrêmement inflammable.
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H311 Toxique par contact cutané.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H331 Toxique par inhalation.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H340 Peut induire des anomalies génétiques.
 H350 Peut provoquer le cancer.
 H361d Susceptible de nuire au fœtus.
 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon 830/2015/EC

Date d'impression: 12.05.2016

Révision: 12.05.2016

Nom du produit: Blue Marking Ink Kleenscribe Layout Dye Aerosol

(suite de la page 12)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
LD50: Dose létale médiane
LC50: Concentration létale médiane
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
NIOSH: National Institute for Occupational Safety
OSHA: Occupational Safety & Health
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
Expl. 1.1: Explosives, Division 1.1
Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1
Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1
Press. Gas C: Gases under pressure: Compressed gas
Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Muta. 1B: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 1B
Carc. 1A: Carcinogenicity, Hazard Category 1A
Carc. 1B: Carcinogenicity, Hazard Category 1B
Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2
STOT SE 1: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 1
STOT SE 2: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 2
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2
Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1